

Établissement : *ARFOG-LAFAYETTE - PIA2 (Pôle Insertion Appartements 2)*

Adresse : *PARIS*

Historique :

*Fusion des associations ARFOG et LAFAYETTE début 2013.
Nouveau projet d'établissement CHRS 2014-2019.
Projet de service en cours, finalisé fin 2015.
Livret d'accueil disponible.*

Effectif total : *87 places*

Composition des effectifs :

- Femmes isolées*
-

Spécificités des publics accueillis :

- Femme victime de violence*
-

Tranche d'âge :

- Pas de critère d'âge*
-

Modalité d'hébergement :

- 7 appartements de CHRS avec hébergement sur Créteil et Paris (dont 3 en cohabitation), soit

- 3 T1 – 4 T3*

-14 appartements de CHRS sans hébergement en diffus conventionnés ALT soit :

- 3 T1 – 4 T2 – 3 T3 sur le 94*

- 3 T1 – 1 T2 sur Paris*

- 10 chambres individuelles de CHRS sans hébergement en regroupé à hôtel social le Richemont, Paris 19ème conventionnées ALT.

Typologie des chambres :

3 appartements en cohabitation : chambre(s) individuelle(s) fermées ; partage des sanitaires et cuisine. Les autres sont pour une famille seule. Tous les appartements sont meublés et équipés.

Pour le Richemont : chambre individuelle avec sanitaires mais cuisine collective mise à disposition des résidents.

Accès et chambres « Personne à Mobilité Réduite » / Ascenseur :

Pas d'accès à « Personne à Mobilité réduite » aux appartements, mais ascenseur.

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Restauration :

non

Participation financière :

Pour les appartements non conventionnés ALT :

10% de l'ensemble des ressources pour les familles

15 % de l'ensemble des ressources pour les femmes seules

Caution demandée à l'admission : 100€

Pour les appartements conventionnés ALT : 15% des ressources avec mini de 70€ et maxi de 175€.

Hébergement enfant :

Pas de possibilité d'héberger d'autres enfants que ceux admis.

Quelques places en crèche possible en fonction des places disponibles principalement pour les familles hébergées sur le 94.

Animaux : *Non*

Type d'accompagnement :

Global

Composition de l'équipe :

- 4 ETP travailleurs sociaux

- 1 psychologue temps partiel (0,30 ETP)

- 1 EJE temps partiel (0,30 ETP)

- 1 chef de service

Examen de la candidature :

- Réception de la candidature par Chef de Service (CDS) qui l'examine.

- Entretien proposé à la famille par 2 travailleurs sociaux.

- Contacts partenaires si besoin.

Si ok, entretien d'admission fixé avec CDS et référent suivi de l'admission de la famille.

L'entretien :

Un entretien avec 2 travailleurs sociaux :

- Faire connaissance, comprendre le parcours et la demande.

- Présentation de l'accompagnement global

- Mise en adéquation de la demande et de l'offre

- Présentation du fonctionnement institutionnel

Décision prise en réunion d'équipe après un délai de 48h pour réponse de part et d'autre.

2ème entretien d'admission avec CDS et référent.

Signature documents

Délai d'admission :

8 à 10 jours si travaux de remise en état de l'appartement terminés.

Signalement des places au SIAO :

Dès qu'on a connaissance qu'un appartement va se libérer et de la date prévisible de sa mise à disposition, nous le signalons au SIAO comme disponible.

Contraintes horaires/horaires d'ouverture :

Pas de gardien sur place (car appartements diffus) mais possibilité pour les résidentes de joindre un gardien 24h/24.

Pour le Richemont présence d'un gardien H24.

Présence de l'équipe au service de 9h à 21h du lundi au vendredi.

Permanence cadre nuits semaine et week-ends et jours fériés.

Accompagnement proposé :

Un référent social par famille.

Moyenne d'un rendez-vous hebdomadaire alternés entre VAD et entretien au service.

Accompagnement psychologique individuel par psychologue.

Visite :

Visites possibles dans les appartements de 10h à 22h.

Pour le Richemont : A préciser

Partenaires extérieurs :

Service inscrit dans le cadre d'une plateforme ARFOG-LAFAYETTE (interne et partenariale).

Partenariat sollicité en fonction des besoins de chaque suivi (adultes, enfants).

Conseil de vie sociale ou autres modes de participation des usagers :

Conseil de résidents.
